



## Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **13 mai 2024**, le Conseil municipal de Presinge a pris les décisions suivantes :

### *Délibération N°45/2024*

#### **Pour l'approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité**

Le conseil municipal décide par 9 oui, soit à l'unanimité,

1. D'approuver les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2023 dans leur intégralité, annexés à la présente délibération.
2. D'approuver le compte de résultat 2023 pour un montant de **3'981'951.21 F** aux charges et de **4'715'084.27 F** aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à **733'133.06 F**.

Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de **1'044'096.72 F** et résultat extraordinaire de **-310'963.66 F**.

3. D'approuver le compte des investissements 2023 pour un montant de **295'313.75 F** aux dépenses et de **0 F** aux recettes, les investissements nets s'élevant à **295'313.75 F**.
4. D'approuver le bilan au 31 décembre 2023, totalisant à l'actif et au passif un montant de **75'315'272.10 F**.
5. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2023 pour un montant total de **257'765.26 F** dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels joints à la présente délibération.
6. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

### *Délibération N°46/2024*

#### **Formation du Bureau du Conseil municipal pour 2024-2025**

Le conseil municipal arrête la formation de son bureau, pour la période administrative s'étendant du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024, comme suit :

Président : Edgar CARDOSO INACIO  
Vice-président : Christophe BONGARD  
Secrétaire : Caroline RADICE

**Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mardi de 8h à 10h00, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.**

Dernier jour du délai référendaire : 01.07.2024  
Presinge, le 22 mai 2024

.....